

Elles sont nombreuses et souvent isolées ; leurs bâtiments avec habitation, écurie, grange sont disposés autour d'une cour généralement ouverte.

Les **locatures**, lieux de vie des plus pauvres, offrent l'habitat le plus sommaire. Le statut des paysans solognots, non propriétaires des terres qu'ils cultivent (pratique du métayage), n'évoluera que tardivement.

Les rares fermes actives aujourd'hui vous accueilleront volontiers mais beaucoup ont été converties en résidence secondaire ou rendez-vous de chasse.